COUP D'OEIL

SUR LA JOURNÉE DU 13 VENDÉMIAIRE ET SES SUITES.

A NEUCHASTEL

Juin 1796.

THE NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO

COUP D'OEIL
SUR LA JOURNÉE
DU 13 VENDÉMIAIRE
ET SES SUITES.

Quanquam animus meminisse horret luctuque refugit incipiam. Eneid. lib. 2.

Il convenait à une assemblée élue dans le carnage, instalée sur les monceaux de victimes tombées sous le fer des *Septembriseurs*, dont le premier élan ne fut pas un mouvement d'indignation & d'horreur, dont le premier mot ne fut pas un désaveu formel de cette horrible boucherie, dont le premier décret ne fut pas une loi qui livrât au glaive de la justice les monstres qui l'avaient ordonnée & les vils instrumens qui l'avaient exécutée, de terminer sa carrière, commencée sous de si funestes présages, fournie à travers tant de déprédations, de calamités, de crimes, de dévastations & de meurtres, par le plus noir attentat qu'on ait jamais formé contre la liberté des élections, & par la plus violente usurpation de la Puissance suprême. Telle a été la destinée qu'a remplie, à la honte, à la ruine de la France & à l'étonnement de l'Europe, cette réunion de Tigres, sous le nom de Convention nationale, qui naquit, vecut & finit dans le sang.

Les trop fameux décrets des 5 & 13 Fructidor étaient dignes de compléter & de couronner l'œuvre de sa législation, en infectant la nouvelle Législature des deux tiers de ses Membres, en vertu de la bruyante sanction des canons exterminateurs, au défaut de l'adhésion libre & volontaire du Peuple.

Comme elle avait plié tous les esprits à la crainte, à la terreur & à la plus aveugle obéissance, pendant les trois années de sa Puissance illimitée & oppressive, elle crut d'abord qu'il lui suffirait d'employer la ruse, la séduction & la menace, pour tromper les uns & intimider les autres, sur les conséquences dangereuses de ces deux décrets; elle les accola dans cette intention au Plan de constitution sur laquelle elle interdisait toute discussion, & qu'elle n'offrait qu'à une acceptation pure & simple, afin que l'ignorance, la légéreté, la crainte & la lâcheté les confondissent avec la Constitution même, qu'elle savait bien devoir être reçue sans examen & avec empressement par un peuple trop long temps trompé & tyrannisé, fatigué de l'anarchie, & à qui le défaut absolu de gouvernement & le besoin d'en avoir un devaient faire trouver tout bon. Elle se garda bien de les distinguer des articles constitutionnels, de les en détacher & de les soumettre, par un décret exprès & particulier, à la sanction des Assemblées primaires, pour être l'objet d'une discussion différente & d'un consentement distinct & séparé: la conscience de ses crimes lui inspirait trop de défiance pour espérer d'atteindre, par une marche aussi droite & aussi ouverte, le but qu'elle se pro-

poſait. Comme les grandes Cités ne pouvaient être priſes à ce piège groſſier, & que l'explotion de l'indignation publique qu'elle avoit encourue, pouvait y avoir lieu avec plus de force & d'energie, elle les fit environner de troupes. Paris, Lyon, Marſeille, Rouen, Toulouſe & pluſieurs autres délibérèrent au milieu des bayonnettes & ſous les yeux d'un Repréſentant en miſſion, chargé de recourir à la force, ſi l'intrigue, les menaces & la corruption ne pouvaient obtenir le conſentement qu'on deſirait. Ce n'eſt pas tout encore, tous les buveurs de ſang qu'elle avait fait jeter dans les fers, dès que leur infâme miniſtère avait ceſſé de lui être utile, furent par-tout remis en liberté & vomis dans toutes les Aſſemblées primaires, où elle eſpérait qu'ils ſeraient favorables à l'adoption de deux décrets, qui, en aſſurant ſon impunité, aſſuraient en même-temps la leur. Enfin contre la lettre & l'eſprit de cette conſtitution qu'elle venait de faire, qui déclare comme article fondamental & inviolable, *que l'armée eſt eſſentiellement un corps obéiſſant, qui ne peut délibérer dans aucun cas*, elle décréta que le projet de conſtitution ornée de ſes deux décrets chéris, ſerait préſenté à l'acceptation des troupes, afin que, ſi les Aſſemblées primaires venaient à les rejetter, malgré toutes ces précautions, elle pût mettre le peuple aux priſes avec l'armée, & faire naître, dans ſon déſeſpoir, une guerre civile, dont on ne peut ſupporter de ſang froid, l'épouvantable idée, & qui malgré toute l'horreur qu'elle devait lui inſpirer, lui paroiſſoit encore préférable à la néceſſité d'abandonner ſon autorité; ſemblable à ces tyrans

affreux qui déshonorèrent le trône des Céſars ; qui briguaient le ſuffrage des légions, quand ils craignaient d'avoir contre eux le ſuffrage du Sénat & du Peuple romain. Ainſi artifice, perfidie, menace, corruption, pillage, carnage, conflagration générale, rien ne lui coûtait pour parvenir à ſes fins & retenir le pouvoir qui échapait de ſes mains chargées de rapines & dégoûtantes de ſang.

Cependant des Citoyens zélés, dont la tyrannie avait plutôt indigné & révolté, qu'abaiſſé & avili le courage, ne craignirent pas de démaſquer la perfidie, & de déchirer le voile qui couvrait l'ambition, l'inſatiable avidité, & ſur-tout le beſoin de l'impunité. Des écrits, des diſcours pleins de force & d'énergie éclairèrent tous les eſprits, relevèrent tous les cœurs abattus & façonnés au joug, & électriſèrent toutes les ames. Un cri d'indignation & de répulſion retentit d'un bout de la France à l'autre, malgré toutes les précautions priſes pour l'étouffer, l'empêcher de percer & de ſe communiquer : les deux Décrets furent frapés d'une improbation générale & unanime dans toutes les aſſemblées, où la crainte, la lâcheté, la corruption & la force ne purent empêcher qu'ils fuſſent mis en queſtion.

La Convention nationale voyait donc toutes ſes ruſes éventées, toutes ſes manœuvres déjouées, ſes largeſſes inutiles, & l'indignation publique fortement prononcée contre Elle & ſes deux Décrets ; elle ne ſe déconcerta pas, &, décidée à préférer tout moyen quelqu'il fût à l'abandon du pouvoir, elle eut recours à un expédient qui ne pouvoit être mis en œuvre

que par ceux qui n'ont plus rien à ménager, qui ont abjuré toute pudeur, & dont le front familiarisé avec le crime ne sait plus rougir. Sans attendre que toutes les Assemblées primaires lui eussent envoyé le résultat de leurs délibérations ; que la majorité bien constatée de la nation eût donné ou refusé son consentement aux deux décrets ; & , rejettant le vœu de celles qui les avaient improuvés par une acclamation unanime & spontannée ; quoiqu'elle n'eût rendu aucune loi qui non-seulement, fixât la manière de les mettre aux voix, mais qui invitât même à les discuter, elle déclara qu'ils étaient acceptés par la majorité du Peuple, d'après un rapport, dont la mauvaise foi & les erreurs étaient si mal déguisées qu'il prouvait au contraire que le plus grand nombre les avait rejettés. (1) Envain plusieurs de ses membres indignés voulurent s'opposer à cette scandaleuse

(1) La Convention avait promis & décrété de faire imprimer les pièces justificatives du rapport de son comité, c'est-à-dire la liste des Assemblées primaires avec leur nombre de votans, qui avaient accepté ou rejetté les deux Décrets : c'était le meilleur moyen de fermer la bouche à tous ceux qui n'y croyaient pas. Elle n'a cependant pas tenu parole, quoique son honneur y fût tant intereſſé : mais après avoir vérifié moi-même dans l'assemblée électorale dont j'étais membre, que les trois quarts des Assemblées primaires de mon département avaient voté contre la réélection, que l'autre quart n'en avait pas parlé, à l'exception d'une vingtaine qui l'avait adoptée, je n'ai plus été etonné de son silence & de sa discrétion. Je ne doute pas que pareille vérification n'ait été faite dans tous les Corps électoraux, & qu'on n'ait recueilli, à peu de chose près, le même résultat par-tout.

déciſion, combattre & confondre le rapporteur déhonté, leur voix fut couverte & étouffée par des hurlements épouvantables.

Tout Paris ſe ſoulève à cet excès d'audace & d'effronterie, proteſte contre une perfidie auſſi noire que groſſière; il ne reſte plus de doute à perſonne qu'un grand attentat ſe trame contre la liberté publique.

Alors la Convention nationale enhardie & encouragée dans le crime par trois années de ſuccès & de triomphe, ne garde plus aucune meſure; elle rappelle ſes anciennes fureurs & médite de nouveaux maſſacres, pour obtenir par violence ce qu'elle n'a pu enlever par ſupercherie : elle crie au royaliſme, à la contre-révolution, à la Chouanerie (2) contre ceux qui

(2) Si les ſections de Paris avaient été dirigées & influencées par les Chouans en Vendémiaire, comme on s'eſt tant plu à le leur reprocher, il n'eſt pas douteux qu'on les aurait excitées à aller briſer les fers de *Cormatin* & des autres chefs de Chouans, qui étaient, à cette époque, dans les priſons de la capitale, pour les mettre à la tête de leur force armée; rien n'était plus ſimple, plus naturel : mais comme il ne s'eſt point fait le moindre mouvement en leur faveur, & qu'on n'a pas même ſongé à eux, il en réſulte, à tous les yeux non prévenus, que les Sections ont été fauſſement accuſées d'intelligence avec les Chouans. On a prétendu avec autant de raiſon encore que le mouvement de Vendémiaire, était concerté avec les émigrés; on a voulu juſtifier cette calomnie par la correſpondance ſaiſie chez *le Maître*, qui la dément d'un bout à l'autre. Comme elle à été imprimée, & qu'elle eſt dans les mains de tout le monde, il eſt inutile d'en faire ici l'analyſe; mais certes jamais on ne réuſſira à faire croire que ceux-là jouaient le principale rôle dans les ſections

venaient d'accepter une conſtitution républicaine, & qui s'oppoſaient à ſa violation, comme elle avait crié au fédéraliſme le 31 Mai, contre ceux qui venaient de reconnaître & de conſacrer l'indiviſibilité de la République. Tous les ſuppôts de la tyrannie, tous les valets de *Roberspierre*, tous les brigands déjà dé-

---

de Paris, en Vendémiaire, qui à cette époque même demandaient à *le Maitre*, leur correſpondant : » Dans quel ſens allaient les ſections ? qui ne connoiſſaient pas les ſentimens des *la Harpe*, des *Seriſi*, des *Lacretelle*; qui ne voulaient pas communiquer avec eux, ſans avoir leur profeſſion de foi par écrit, & qui en un mot chargaient *le Maitre* de les ſonder, pour ſavoir ſi l'on pouvoit ſe confier à eux, & leur faire écrire de Véronne «. On y voit de plus qu'un des émiſſaires de ce *le Maitre*, envoyé à Magny, lui mande :

» Qu'il ſe met inutilement en quête, qu'il ne trouve rien qui ſoit bon, qui marche dans ſon ſens; qu'il ne peut rien découvrir de Dreux, de Rouen; que toutes ſes démarches ſont infructueuſes, qu'on ne veut pas s'aboucher avec lui «. On voit ce même émiſſaire, blâmer enſuite les ſections de Paris, regarder leur mouvement du 13 comme une échauffourée, comme une *fourvoiſie* où tout étoit découſu, & finir par avouer qu'il n'a jamais compté ſur les Pariſiens. Mais qu'eſt-il beſoin de repouſſer cette abſurde inculpation, quand tout démontre & tout dépoſe que l'indignation & la démarche des Sections de Paris, dans la journée du 13 ont été provoquées par l'infidélité du rapport du comité chargé de conſtater la majorité nationale ſur les décrets de réélection, par le décret qui l'a ſuivi ſans diſcuſſion, par le blocus de quelques ſections & le réarmement des terroriſtes; & que les ſections dans leur ſoulèvement, n'avaient d'autre but que d'aſſurer la liberté des élections & d'empêcher les buveurs de ſang de trâmer de nouveaux complots.

chaînés, ſont réarmés ſous les yeux de leurs victimes, & carreſſés par ceux-mêmes qu'ils avaient voulu aſſaſſiner en Prairial : des troupes ſont introduites au milieu de la ville avec tout l'appareil militaire ; des batteries formidables de canons ſont dreſſées contre le peuple de Paris, qui diſcutait ſes droits dans des aſſemblées légales, avec la chaleur inſéparable de l'amour de la liberté, ſi inflammable dans le danger ; des ſections ſont bloquées pour les provoquer au combat ; le général qui commande la force armée, perce ce myſtère d'horreur, s'indigne du rôle infâme auquel on le deſtine & donne ſa démiſſion ; le peuple inquiet s'arme dans le tumulte & ſe porte en maſſe à l'aſſemblée pour lui démander raiſon de tant de préparatifs ménaçants : on lui promet juſtice & ſatisfaction, & au moment où il allait ſe retirer paiſiblement, (3) *Barras*, répréſentant du peuple, *Barras* moins délicat que *Menou* donne le ſignal du carnage ; des Légiſlateurs transformés en canonniers, portent la mêche enflammée à la lumière du canon ; l'airain raiſonne, la foudre éclate, des milliers de citoyens ſont exterminés ſans diſtinction d'âge ni de ſexe, Paris eſt innondé de ſang & jonché de cadavres.

Pour combler la meſure de cette horrible attentat, c'eſt dans la confuſion d'une ville foudroyée, de ſes habitants mitraillés ; c'eſt au milieu des cris des mourants, des gémiſſements des veuves & des orphelins, de la conſternation d'un peuple immenſe

(3) Voyez notice ſur le 13 Vendemiaire, ou les Pariſiens vangés par A. *d'Anican*, commendant les Sections de Paris. Pages 21, 22 & ſuivantes.

égorgé par l'ordre de ſes repréſentants, ſans plan d'attaque & ſans moyen de défenſe ; c'eſt au milieu de la joie féroce, brutale & inſolente d'une ſoldateſque ivre, ſéduite & effrénée ; des vociférations des Jacobins reſpirant la vengeance & nageant dans le ſang, que la convention nationale, aux bruyans applaudiſſements de la grande majorité de ſes membres, énivrés de cette atroce victoire, & des cannibales qui rempliſſent ſes tribunes, déclare avec la plus impudente dériſion que la volonté du peuple ſouverain vient de ſe prononcer d'une manière auſſi certaine que ſolemnelle en faveur des décrets des 5 & 13 fructidor, & qu'elle enjoint à tous les corps électoraux de s'y conformer, ſous peine de rébellion, quoique porteurs d'inſtructions formellement oppoſées à cette déciſion canonnière

Ainſi non loin du lieu où la convention nationale elle-même a fait marquer en gros caractères, pour être à jamais la honte & la terreur des tyrans, la fenêtre d'où l'imbécile Charles IX tirait avec une carabine ſur ſes ſujets proteſtants, dans l'exécrable journée de la St-Barthelmy, ſur ſes ſujets qu'on avait dépeints à ſon inexpérience & à ſon caractère farouche, comme les ennemis les plus acharnés de ſon trône & de ſon autorité, un jour viendra ſans doute qu'une inſcription ſemblable apprendra à la poſtérité indignée l'endroit d'où cette même convention a fait dreſſer des batteries de canon & tirer à mitraille ſur le peuple qui l'avait déléguée, & qui las de ſa tyrannie & uſant des droits les plus légitimes, voulait la remplacer par un choix d'hommes plus dignes de la

confiance, à l'époque de l'expiration de ſes pouvoirs.

Les vainqueurs ne ſont ordinairement cruels que dans le combat; la victoire les rappelle à la douceur & à la généroſité. Charles VII, Henri IV entrèrent triomphants dans Paris révolté & pardonnèrent, aucune vengeance n'enſenglanta leurs lauriers. Il en eſt autrement du crime heureux; le ſuccès redouble ſon audace & le pouſſe à de nouvelles fureurs. Toute la garde nationale pariſienne, ce palladium de la liberté, eſt indignement baffouée & honteuſement déſarmée; le ſanctuaire des aſſemblées primaires eſt impudemment violé & profané; des mains ſacrilèges s'emparent de leurs regiſtres, de ce dépôt ſacré des délibérations d'un peuple libre & ſouverain, pour dreſſer des actes d'accuſations contre tous ceux qui ont librement émis leur vœu, & qui n'ont pas été favorables à la réélection; des milliers de citoyens ſont arrachés de leurs domiciles, des bras de leurs épouſes, de leurs enfans déſolés & entaſſés dans des priſons inabordables; d'autres échappent par la fuite, à une mort certaine, & vont dans les bois & les cavernes partager l'azile des bêtes féroces qu'ils redoutent moins que leurs tyrans. Tous les préſidents & ſecrétaires des Section, inſtruments paſſifs de leurs aſſemblées, par la nature même de leurs fonctions, ſont traduits comme des conſpirateurs devant des commiſſions militaires, qui pendant l'eſpace d'un mois offrirent le ſpectacle épouvantable d'un tribunal d'aſſaſſins, jugeant froidement à mort ceux qu'ils n'avaient pu maſſacrer dans la chaleur de l'action.... Des conſpirateurs, Grands Dieux! dans un pays

qu'on dit être libre, où l'on profeſſe comme un dogme ſacré la ſouveraineté & l'inviolabilité du peuple, de ceux qui ont préſidé les aſſemblées, qui ont rédigé ſes délibérations, & qui les ont légaliſées par leurs ſignatures ! un peuple a-t-il jamais pu conſpirer contre lui-même ? Qu'eſt donc le repréſentant là où eſt le repréſenté ? Et s'ils ſont ſimultanément aſſemblées où ſont les vrais conſpirateurs quand ils ne ſont pas d'accord ? Mais que peuvent les principes contre les bayonettes & les canons ? En tout temps & en tout lieu, libre ou eſclave, il a été dangereux d'avoir raiſon contre les hommes armés du pouvoir & qui ont tort. *Il baſtour il re del mondo.*

Comme on devient ſouple & lâche à proportion que ceux qui gouvernent ſont durs, entreprenants & cruels, la terreur ſuccède bientôt dans Paris aux bruits des armes & aux cris de la liberté mourante ; elle ſe communique comme l'éclair dans tous les départemens ; tous les électeurs, dans une ſtupide conſternation, voyent enlever de leur ſein tous ceux de leurs collègues qui ont attaqué avec plus de vigueur les décrets de la réélection, & n'oſent réclamer contre cet attentat qui les dégrade, les humilie, & qui prive des portions conſidérables du peuple de leur ſuffrage dans la formation du Corps légiſlatif. Réduits à gémir inutilement ſur le malheur de leur patrie, ſans force & ſans moyens de réſiſtance, eſpérant un temps meilleur, encore étourdis du bruit du canon & épouvantés de ſes ravages, ils étouffent le cri de leur conſcience, déchirent leurs inſtructions, & s'arment tous de la liſte fatale des membres de la convention : cent

fois ils la parcourent, en la feuilletant & refeuilletant sans cesse, pour pouvoir enfin arrêter & fixer leur choix sur les plus insignifiants & sur le petit nombre de ceux que la voix publique distinguait des coupables, avec le dégoût qu'on éprouve à remuer un fumier, pour en extraire ce qui a échappé à la pourriture, & ce qu'elle n'a pas encore entièrement consommé : persuadés que c'est le parti le moins préjudiciable à l'intérêt public qu'ils peuvent prendre dans les circonstances pénibles & forcées où ils se trouvent, sur-tout en prenant soin de leur adjoindre en tiers ce qu'ils connoissent de plus recommendable par le patriotisme, la probité, le talent & le courage. C'était à la vérité, le seul bien qu'ils pussent faire dans cette triste situation, & l'on doit leur savoir d'autant plus de gré d'avoir surmonté en cette occasion leur répugnance, que s'ils ne l'avaient pas fait, tout était perdu sans ressource. *Talien*, au nom de l'infernale commission, dont il était digne sous tous les rapports, d'être l'organe, serait parvenu indubitablement à faire frapper, d'une paralysie totale dans son berceau, la Constitution naissante, & à nous replonger dans les horreurs d'un nouveau gouvernement révolutionnaire, si la sagesse & la prudence des assemblées électorales n'avaient fourni aux membres de la convention restés purs, des armes victorieuses pour en faire rejetter l'exécrable proposition (4)

(4) On a dit à la tribune de la Convention, on a répété dans tous les journaux payés par le gouvernement, jusqu'à la satiété, que toutes les assemblées électorales étaient composées de Chouans : qu'on jette les yeux sur la liste

Les doubles emplois n'ayant pu s'éviter entre tant d'assemblées qui ne se communiquaient pas, & qui ayant presque toutes le même esprit & les mêmes intentions, par l'effet de l'opinion générale & unanime de la France entière, ont fait presque toutes les mêmes choix, il est resté aux membres réélus de la convention, formés à leur tour en corps électoral une marge assez large, pour pouvoir introduire dans le corps législatif, une grande partie de ceux qui en avaient été rejettés par les véritables Electeurs, & la législature qui règle aujourd'hui les destinées de la France, a été formée d'éléments discors & hétérogènes, par le mode d'élection le plus bizarre, le plus ridicule, le plus monstrueux & le moins libre qui ait jamais été imaginé, par quelque peuple que ce soit. Il n'a sans doute, échappé à personne qu'aucun conventionnel, à quelques exceptions près, n'a été réélu dans son département, ce qui donne la preuve la moins équivoque que le très-grand nombre avait perdu la confiance publique.

Quoique la convention prête d'expirer, vît par-tout

---

du nouveau tiers qu'elles ont élu librement, & qu'elles ont pu choisir sur la généralité de tous les Français; ce sont tous d'anciens membres de l'assemblé constituante ou de la législative qui lui a succédé, qui ont eu le bonheur d'échapper au fer des tyrans; ce sont d'anciens administrateurs, juges ou fonctionnaires publics, qui n'ont cessé de donner des preuves de leur patriotismes pur & éclairé, & qui ont souffert pour l'amour de la liberté. Des Chouans auroient-ils donc choisi les Pères de la révolution, & ceux qui peuvent encore la faire aimer par leur sagesse, leur prudence, leur désintéressement & leur modération ?

les Corps électoraux ſourds aux inſtructions de leurs commettants, & dociles à ſes volontés ſe conformer littéralement aux diſpoſitions des décrets des 5 & 13 Fructidor, portant que le nouveau corps légiſlatif, renfermerait, ſelon ſes deſirs, deux tiers de ſes membres, qui le domineraient infailliblement, tant par le nombre, que par une tactique acquiſe par trois années d'expériences & de manœuvres, néanmoins le ſentiment de ſa faibleſſe & de la nullité de ſes talens, & la crainte qui rarement abandonne des délégués reſponſables & prévaricateurs, lui firent redouter de lutter avec déſavantage, quoiqu'aguerrie & en nombre double, contre le nouveau tiers qui l'effrayait par ſes talens & par ſes vertus : pour ſe raſſurer entièrement & mettre la ſécurité hors de toute atteinte, elle rendit la trop fameuſe loi du 3 Brumaire, afin d'écarter un grand nombre des nouveaux élus, loi dérogatoire à la conſtitution, qui la choque & la contrarie ; loi qui ſi elle ne la frappe pas d'une mort entière, l'altère dans ſes principes vitaux ; loi enfin qui ne pouvait avoir de force & être régardée comme telle, qu'en vertu du même conſentement, qui a validé la conſtitution elle-même, & qui viciera tous les actes du corps légiſlatif, auſſi long-temps qu'elle ne ſera pas révoquée, ou qu'elle ne ſera pas conſacrée par la ſanction du peuple. Après avoir ainſi aſſuré ſon impunité, elle légaliſa celle de tous ſes agens : une forte potion d'amniſtie, fut adminiſtrée à tous les ſpoliateurs de la fortune publique, à tous les briſe-ſcellés, aux fourniſſeurs des tribunaux révolutionnaires, aux incendiaires,

aux assassins & eux buveurs de sang, tandis qu'on redoublait les chaînes qui enlaçaient de nouveau leurs malheureuses victimes, afin qu'ils pussent plus facilement renouer leurs trâmes, réorganiser le brigandage, & rétablir l'empire de la destruction & de la mort, la convention rendit ce dernier décret avec son dernier soupir, puis s'étaignit & s'ensevelit dans l'exécration publique.

La nouvelle législature est installée, divisée en deux conseils : ce n'est plus le même nom, la même forme, mais c'est toujours le même esprit qui survit & domine. La première opération signale le despotisme des conventionnels Dans l'organisation du Directoire exécutif, le conseil des 500, par la collusion la plus scandaleuse & la moins cachée, présente dans une liste d'individus obscurs, ignorés & étonnés eux-mêmes d'y figurer, cinq anciens membres de la convention, avec une telle majorité de suffrages, & dans un tel isolement de concurrents, que force est au conseil des anciens de les nommer. Toutes les listes de scrutin se ressemblent; dans toutes, les mêmes individus, dans le même ordre & avec un nombre égal de voix. *Barras* est un des cinq élus, quoiqu'exclus de toute fonction publique par la loi du 3 Brumaire, comme frère d'émigré; quoique plus légitimement exclus de la magistrature dictatoriale, comme n'ayant pas l'âge que la constitution exige pour pouvoir y être élevé; mais *Barras* avait médité, dirigé & présidé la boucherie du 13 Vendémiaire; & le gouvernail de l'état ne pouvait alors être mieux confié qu'à des mains encore fumantes du sang du peuple. C'est donc ainsi

que la puiſſance légiſlative a été conquiſe & envahie, que le pouvoir exécutif a été formé, que la liberté publique a péri, & que la tyrannie s'eſt conſommée.

La France eſt de nouveau traînée dans la fange & l'ignominie, courbée ſous un joug oppreſſeur & en proie à tous les fléaux poſſibles. La conſtitution eſt chaque jour impunément violée & outragée, ſans retenue & ſans pudeur, par ceux mêmes qui lui doivent tout ce qu'ils ſont. Le Directoire exécutif ſe jette en aveugle dans les bras des jacobins, de tous les conventionels non réélus, & de tous les ſuppôts de l'ancienne tyrannie; il ne voit, il n'exécute que par eux, il les élève aux places les plus importantes. Tous les magiſtrats élus par le peuple ſont par-tout deſtitués ſous les plus vains prétextes, & remplacés par ceux que ce même peuple a écartés des fonctions publiques, comme des prévaricateurs qui ont abuſé de ſa confiance, qui ſe ſont gorgés de rapines & couverts de ſang. Toutes les adminiſtrations ſont infectées de commiſſaires choiſis parmi tout ce qu'il y a de plus taré dans l'opinion publique, qui uniquement chargés de veiller à l'exécution des loix, & d'en rappeller l'eſprit aux adminiſtrateurs qui s'en écartent, ajoutent eux-mêmes aux loix, affichent le deſpotiſme le plus inſolent, compriment tous les ſentimens, s'emparent de toutes les délibérations, les dictent avec arrogance, & menacent de faire deſtituer & empriſonner ceux qui veulent les contenir dans les bornes de leur autorité. De nouveaux proconſuls, cumulant tous les pouvoirs, ſont délégués dans les départemens; des *Reverchon*, des *Fréron*

(on ne peut citer des noms plus mépriſés & plus mépriſables) parcourent le midi en vainqueurs, ſemant l'épouvante & l'effroi dans tous les lieux de leur paſſage, faiſant plier la conſtitution à leurs caprices, deſtituant, incarcérant, proſcrivant les meilleurs citoyens, & mettant à leur place les plus infames ſcélérats.

Le pouvoir judiciaire, qui dans tout état bien conſtitué ne doit pas ſeulement être indépendant des autres pouvoirs, mais leur être pour ainſi dire extérieur, afin qu'il puiſſe les balancer, les reprimer, & mettre la vie & la fortune des citoyens à l'abri de leurs coups & à couvert de leurs invaſions, eſt entiérement livré au pouvoir exécutif, ſubſtitué aux droits du peuple, qui par la conſtitution devait ſeul choiſir & nommer ſes magiſtrats.

Après trois années de vandaliſme, où l'ignorance armée du pouvoir avait tenté de tout réduire à ſon niveau; où les hommes les plus célèbres par leur génie, leurs talens & leurs profondes connaiſſances proſcrits par nos vils tyrans, arroſaient l'échafaud de leur ſang précieux, ou languiſſaient dans des cachots obſcurs en attendant la mort, ou erraient de cavernes en cavernes pour ſe ſouſtraire à leur fureur, un inſtitut national eſt enfin formé pour céder au vœu de la nation, qui demandait à grands cris le rappel des arts & des ſciences exilés, & le rétabliſſement de ces ſociétés fameuſes qui les avaient cultivés avec tant de ſuccès & tant de gloire. La république des lettres eſt donc reſtituée, mais c'eſt à l'inſtar du corps politique. Les perſécuteurs y

prennent le poste des persécutés. Un *Lakanal*, un *Chenier* & un *Syes*, l'ordure & l'ignominie de la littérature française, siégent avec insolence là, où la voix & la reconnaissance publique appellaient ceux qui en sont l'ornement & la gloire, les *la Harpe*, les *Delille*, les *Morellet*, les *Suard*, *&c.* Tous ces illustres proscrits & multitude de gens de lettres estimables se voient non seulement privés de la récompense due à leurs talens & à leurs veilles, mais à peine sortis de leurs prisons & de leurs retraites, ils sont en butte à une nouvelle persécution. Relancés dans leurs domiciles, traînés de tribunaux en tribunaux, toujours acquittés & toujours remis en jugement, exposés à la plus affreuse misère, ils promènent presque tous encore leur tête proscrite dans des antres & des souterreins.

Au sein du corps législatif s'élève une commission inquisitoriale & permanente, pour effrayer & comprimer les membres du nouveau tiers, sous le prétexte de la vérification de leurs pouvoirs; des intrus, des usurpateurs osent prononcer sur la validité de l'élection des seuls représentans légitimes, & les chasser à leur gré du poste où les a placés la confiance publique.

Un ministère de la police est créé, il est confié à l'auteur de la fatale loi des suspects, au fabricateur de cette arme terrible qui a enfanté la tyrannie, & qui l'a soutenue pendant si long-temps sur des monceaux de cadavres. Le nouvel inquisiteur s'entoure aussi-tôt de tous les membres & de tous les limiers de l'ancien comité de ruine générale, avec lesquels il vexe & torture les citoyens les plus paisibles & les

plus recommandables, tandis qu'il laiſſe ourdir dans le ſilence la plus odieuſe conjuration, qui, s'il était reſté huit jours de plus en place, n'eût fait de la France qu'un vaſte cimetière; & cet homme que la voix publique accuſe ou de complicité ou de négligence, préſide encore le département de la juſtice & dirige le glaive de Thémis!

Des proſcriptions en maſſe ſont décrétées comme aux plus beaux jours des *Collot*, des *Roberſpierre*: la conſtitution établit & conſacre la tolérance religieuſe & la liberté des cultes, & tous les miniſtres catholiques ſont condamnés au baniſſement & à la reclusion. La conſtitution ſouſtrait les enfans à l'autorité paternelle, & tous les pères, meres, ayeuls, ayeules, ſont déclarés reſponſables de l'émigration de leurs fils & petits-fils, qu'ils n'avaient ni le droit ni le moyen d'empêcher. Un décret horrible, qui met un prix à la cruauté même, & qui la récompenſe, ouvre, avant la mort, leurs ſucceſſions au profit de la nation, qui ſubſtituée aux droits de leurs futurs héritiers, partage dès-à-préſent leurs dépouilles, & les chaſſe ſans pitié de la maiſon qui les a vu naître, ou que leurs mains ont relevée; du champ qu'ils ont défriché ou acquis, & qui leur procurait la ſubſiſtance: à peine leur reſtera-t-il un pain d'amertume & de douleur, pour les ſoutenir dans leur vieilleſſe délaiſſée.

Des plans de finance mal combinés, ſe détruiſent les uns les autres, baniſſent toute confiance, autoriſent la mauvaiſe foi, légaliſent le vol, jettent la confuſion & le déſordre dans toutes les fortunes privées, &

achevent de tarir ces ſources vives de la fortune publique. Des emprunts forcés pèſent uniquement ſur les citoyens ſoumis aux loix & encore attachés à la choſe publique ; ſur les propriétaires ruinés, ſur les rentiers déguenillés & mourants de faim, tandis que l'égoïſme, l'avarice, le luxe & l'agiotage s'y ſouſtraient, en calculant que de pareilles contributions ne peuvent être exigées que de la bienvaillance, & que la confiſcation n'a jamais pu être exécutée pour parvenir à l'acquittement d'un impôt immoral & trop onéreux. Tous les bons citoyens ſont donc preſſurés, ſans que le tréſor public en ſoit plus riche, & que l'état ſoit ſoulagé. Enfin toutes les déprédations, toutes les erreurs, tous les brigandages, tous les crimes, à l'échafaud près, & l'affreux beſoin, qui ont fait la honte & le malheur de la France ſous le règne de la convention, n'ont fait que reparaître dans une plus grande latitude & une plus forte énergie ſous le régime nouveau. Elles ſe ſont évanouies les eſpérances dont s'étaient bercés ceux qui avaienr eu la bonté de croire que la convention nationale n'avait voulu s'aſſurer la majorité dans le nouveau corps légiſlatif, en y jettant par ſurpriſes & par force les deux tiers de ſes membres, que pour réparer ſes torts, faire oublier ſes fautes & ſes crimes, & ſe réhabiliter dans l'eſtime publique, en procurant le bonheur du peuple. La France victorieuſe au dehors, mais auſſi malheureuſe au dedans que les peuples vaincus, affaiblie par ſes propres triomphes, accablée & tyranniſée par ceux qui la gouvernent, n'offre plus que le ſpectacle dégoûtant d'un corps cadavéreux tombant en diſſolution, écraſant

encore tout ce qui l'approche & lui réſiſte, dans les mouvements convulſifs de ſon agonie. C'eſt Rome déchirée dans ſes murs par des tumultes populaires & des factions, mais toujours plus terrible aux Rois dont elle avait conjuré la perte, achevant la conquête du monde, alors qu'elle expirait elle-même & qu'elle tombait enchaînée aux pieds d'un tyran.

Voilà donc où devait aboutir cette révolution qui devait nous rendre ſi heureux & ſi floriſſants, qui devait appeller tous les hommes au partage d'un bien juſqu'alors ignoré & méconnu, & qui devait ramener ſur la terre Aſtrée depuis ſi long-temps fugitive ? Voilà donc où devait aboutir cette révolution qui a bouleverſé toutes les fortunes, confondu tous les rangs, englouti tant de tréſors, fait verſer tant de ſang, allumé une guerre ſi meurtrière & ſi déſaſtreuſe & qui a ébranlé l'Europe juſques dans ſes fondements ! Quoi cette nation françaiſe ſi vaillante, ſi fière, ſi ſuperbe, & capable de ſi grandes choſes ſous le ſceptre même des Rois, qu'elle brille dans l'hiſtoire, ſans en être éclipſée, à côté des peuples les plus célèbres par leur génie, leur vertu, leurs inſtitutions, leurs découvertes, & leurs monuments, n'a donc renverſé l'antique édifice de ſon gouvernement, que pour ramper, appauvrie & dégradée, aux pieds des plus obſcurs & des plus plats tyrans ? Elle n'a donc reſaiſi la plénitude de ſa liberté, que pour laiſſer tomber ſa puiſſance dans les mains de ſes citoyens les plus vils & les plus mépriſables ?

Tremblez, ô vous, qui n'êtes pas nos Rois, qui ne ſiégez plus d'après les principes par leſquels nous

vous avions élus ; qui contre le texte formel de la conſtitution que vous avez faite & que nous avons acceptée, avez interverti le mode des élections & attenté à leur liberté, qui vous êtes maintenus dans votre poſte à force de violence, contre notre volonté bien prononcée ! quelqu'élevé que ſoit le rang que vous avez uſurpé, quelque nombreuſe que ſoit la garde qui veille à votre sûreté, craignez l'inſtant du réveil & l'heure de la vengeance : le crime n'eſt pas toujours heureux, & ſon triomphe ne ſert ſouvent qu'à rendre ſon châtiment plus éclatant. Jettez & fixez les yeux autour de vous, regardez les ruines qui vous environnent, & que vous foulez aux pieds ; ce ſont celles d'un trône qui s'appuyait ſur une poſſeſſion de 14 ſiècles, ſur lequel ſe ſont aſſis des princes qui ont rarement ſéparé leur gloire du bonheur de la nation ; ce ſont les débris d'un trône où ont ſouvent brillé toutes les vertus qui font les héros, les grands Rois & les bienfaiteurs de l'humanité, dont l'éclat n'eſt pas même obſcurci par les foibleſſes, les vices & les crimes de quelques-uns de ceux qui l'ont occupé, parce que les faſtes du monde n'en offrent pas un ſecond, qui dans le cours de tant de ſiècles, & dans une auſſi longue filiation de Rois, ait montré moins de tyrans & plus de meilleurs princes : ce ſont les ruines d'un trône, à l'ombre duquel la France heureuſe & floriſſante jouiſſait de toutes les douceurs que les talens répandent dans la ſociété, & de la gloire qui leur eſt attachée. L'agriculture encouragée, ainſi que les arts qui manufacturaient ſes productions, alimentaient un commerce actif, qui répandait l'ai-

ſance & l'abondance dans toutes les claſſes de ſa nombreuſe population : une liberté auſſi étendue que pouvait le comporter l'autorité d'un monarque, entretenait une élévation d'ame, une généroſité de ſentiment, une fièrté de caractère, une noble émulation & un eſprit national qui diſtinguaient les François de tous ces peuples abrutis, baſſement courbés ſous le joug d'un ſeul maître : enfin ce ſont les débris d'un trône ſous la protection & l'encouragement duquel ont été ouvertes ces routes ſpacieuſes, ont été creuſés ces canaux de navigation, ont été jetés ces ponts magnifiques, ont été bâties ces forteresſes impénétrables, ont été conſtruits ces ports & ces baſſins, ont été fondés ces établiſſemens de charité publique, ont été dotées ces maiſons d'éducation & ont été élevés tous ces monuments qui feront à jamais le ſceau éternel de la véritable gloire de la France. Des abus de pouvoir, des coups d'autorité, des dépenſes immodérées ont ſuffi néanmoins pour le rendre odieux, pour le renverſer & le réduire en poudre ; il a tombé avec fracas au ſeul bruit du canon : & vous vous croiriez inexpugnables dans le poſte que vous occupez ſur ces décombres, vous qui n'êtes que d'hier, & dont la puiſſance ne s'eſt ſignalée que par vos forfaits & notre misère ?

Le ſang des meilleurs citoyens a coulé ſur les échafauds, des générations entières ſont détruites, toutes nos richeſſes ſont diſſipées, toutes nos reſſources taries ; l'induſtrie découragée s'eſt éteinte, le commerce entravé a péri ; le produit de notre ſol, de nos manufactures repréſenté par des chiffons, fait mourir de faim le propriétaire, le rentier & l'artiſan ;

les arts & les ſciences s'enfuient de la France déſolée ; nos monumens publics couvrent de leurs débris cette terre enſanglantée ; les maiſons d'éducation ſont ſans maîtres & ſans élèves ; le patrimoine des hôpitaux eſt vendu ; l'irréligion, l'athéiſme ont tout démoraliſé ; le caractère national eſt altéré ; l'inquiétude, le ſouci, la défiance, la haine, la fureur remplacent cette affabilité ſincère, cette douceur de mœurs, cette gaité franche, cette légéreté aimable, cette bienveillance réciproque, cette politeſſe aiſée qui nous diſtinguaient de tous les autres peuples ; la diſcorde nous déchire, la guerre nous épuiſe, & la misère nous dévore.

S'il eſt mort par la main du bourreau, ce Prince, le ſucceſſeur de 66 Rois, qui a préféré deſcendre du trône de ſes pères & ſe jetter dans vos bras, avec ſa famille éplorée, plutôt que de faire couler le ſang des factieux qui l'aſſiégaient dans ſon palais, contre toutes les loix alors en vigueur, & que ſes gardes fidèles auraient exterminés ſans grands efforts, ſi ſa retraite dans votre ſein & ſes ordres précis n'avaient enchaîné leur courage & déſarmé leurs bras ; s'il eſt mort du dernier ſupplice, ce Roi d'autant moins coupable à vos yeux, qu'il s'eſt ſoumis en aveugle à tous les ſacrifices que vous lui avez commandés, qui n'a pas voulu conſerver ſa couronne au prix d'une ſeule goute de ſang, qui eſt venu la dépoſer à vos pieds, ſans l'avoir laiſſé défendre ; qu'elle peut donc être votre confiance & votre ſécurité, vous qui êtes couverts de ſon ſang & de ſes dépouilles, vous que l'opinion de la France indignée dénonce hautement

comme les auteurs de toutes les calamités qu'elle a éprouvées, & qu'elle éprouve encore; vous qui n'aguères dans la fange, & aujourd'hui dans la ſplendeur, inſultez à la misère publique par une fortune ſcandaleuſe & un luxe inſolent; vous qui avez un compte ſi terrible à rendre de nos finances diſſipées, de nos reſſources deſſéchées, de notre affreuſe détreſſe, de notre ſang prodigué & d'une auſſi longue oppreſſion, vous enfin bien autrement coupables que lui, & qui à l'expiration de vos pouvoirs, & au moment de rentrer dans la claſſe obſcure d'où vous étiez ſortis, avez employé l'intrigue, la menace, la corruption & la violence, pour vous perpétuer dans le rang ſuprême, contre la volonté expreſſe de la grande majorité de la nation, dont vous avez étouffé la voix par votre artillerie foudroyante, & qui avez oſé tourner contre le peuple ces canons, dont un Roi illégalement attaqué aurait rougi de faire uſage pour ſa défenſe légitime? il fume encore le ſang de nos pères, de nos frères, de nos époux & de nos enfans, que vous avez verſé pour cimenter votre uſurpation; il crie vengeance, il vous accuſe, & vous ſeriez tranquiles? Les bêtes féroces que vous avez démuſelées, les brigands que vous avez apellés à votre ſecours, qui vous ont aidé dans cette honteuſe victoire, & qui formaient votre garde, ont été les premiers à conſpirer contre vous: cette horrible conjuration, dont vous deviez être les premières victimes, qui devait relever les échafauds de la tyrannie, & faire planer la mort d'un bout à l'autre de la France, dont vous n'oſez découvrir

& nommer tous les auteurs, dont vous n'oſez ſonder toutes les ramifications, juſtifie pleinement les allarmes de Paris en vendémiaire, & l'indignation qu'il fit éclater, en voyant les terroriſtes déchaînés & réarmés par vos ordres. Voilà les complots qu'il voulait prévenir, les voilà juſtifiées ſes juſtes craintes que vous avez traveſties en mouvemens contre-révolutionnaires.

Placés aujourd'hui entre le fer des ſcélérats, qui vous ont maintenus dans votre poſte, & l'indignation des gens de bien toujours & partout en majorité, qui ne voulaient plus de vous pour les repréſenter, ceſſez de vous étourdir & de vous aveugler ſur l'horreur de votre poſition, ceſſez de croire que la violence puiſſe long-temps vous ſoutenir contre le poignard des uns & la volonté des autres. Cependant il vous reſte encore le tems & le moyen d'échapper au danger qui vous menace. Faites tout ce que la nation attendait de ceux qu'elle voulait mettre à votre place. Ralliez-vous à ce tiers de vos collégues que vous avez juſqu'à préſent abbreuvés de dégoûts & d'amertumes; ralliez-vous par eux à la majorité nationale, dont ils connoiſſent le vœu & dont ils ont la confiance. Abjurez vos erreurs, rapportez toutes ces loix injuſtes & barbares, ſi ouvertement réprouvées par l'opinion publique, faites diſparaître cette loi déſaſtreuſe du 3 brumaire ſi contraire à la conſtitution, pour laquelle vous deviez vous-mêmes les premiers donner l'exemple du plus inviolable reſpect. Démaſquez tous les conſpirateurs quelqu'ils ſoient & par-tout où ils ſe trouvent, livrez les au glaive de la juſtice,

afin que leur châtiment faſſe perdre le criminel eſpoir de renouer jamais leurs ſiniſtres complots. Briſez les fers de tous ces honorables proſcrits, que les tribunaux acquittent par-tout, & que vous vous obſtinez envain de traiter en coupables, tandis que l'opinion publique ne les regardent que comme des victimes généreuſes, qui ſouffrent pour la cauſe de la liberté. Sondez toutes les plaies de l'état, appliquez leur le ſeul remède, qui puiſſe les cicatriſer & les guérir. Renoncez à tous ces ſyſtêmes deſtructeurs de finances, qui ne font que creuſer de plus en plus l'abîme & aggraver le poids de la misère publique, dont vous ſavez ſi bien vous mettre à l'abri en attachant à vos chiffons toute leur valeur nominale quand vous les donnez, & preſqu'aucune quand vous les recevez. Jettez au moins un œil de compaſſion & de pitié ſur ces malheureux rentiers, en proie depuis ſi long-tems aux horreurs des beſoins les plus urgents, qui conſument dans les beſoins d'un jour les revenus d'une année, & qui vivant depuis plus de deux ans de leur mobilier maintenant épuiſé n'ont plus aucune reſſource pour ſoutenir leur pénible exiſtence. Diſtinguez les véritables créanciers de l'état d'avec ceux, qui profitant de ſa détreſſe ont acquis avec les ſommes les plus modiques des créances énormes ſur le grand livre de la dette publique. Faites donc regorger tous ces acquéreurs de domaines nationaux, qui ont eux-mêmes diſcrédité le ſigne qui les repréſentait pour les avoir au plus vilprix; qui, engraiſſés des malheurs publics, nagent au ſein de l'abondance lorſque tout le monde ſouffre, & qui, ſans fortune avant la

révolution étalent au milieu de la misère commune l'insolence de nouveaux parvenus. Ne craignez pas d'être justes envers eux avec sévérité, aprés avoir dépouillé tant de légitimes propriétaires & laissé mourir de faim tant de rentiers avec impunité. Ne laissez pas croire plus long-tems que le grand nombre d'acquéreurs d'inscriptions & de domaines nationaux qui sont au milieu de vous, est le plus grand obstacle à la restauration des finances, à la fin de nos maux; & qu'une considération aussi douteuse puisse contrebalancer les puissans motifs de l'intérêt public. Faites la Paix; songez que la guerre, quelque glorieuse qu'elle soit, est toujours un fléau; que le peuple paye, souffre, s'use & s'épuise dans la prospérité des armes, comme dans l'adversité; que la victoire devient à la longue aussi funeste aux vainqueurs qu'aux vaincus: ne réduisez pas au désespoir la foule de vos ennemis: n'allarmez pas nos voisins & nos alliés en ne mettant aucune borne à votre ambition & à vos espérances & à vos ressentimens.

Enfin devenez sages, justes, prudens, modérés & avares de sang; & tout peut être encore pardonné. Le temps éteint la haine; l'espérance chasse la vengeance; un moment de bonheur chasse des années de malheur. Les Français sont généreux: nul peuple ne murmure plus haut & n'oublie plus vîte. Ces bras qui se sont armés en Prairial pour vous défendre contre ceux qui veulent encore vous assassiner aujourd'hui, quoiqu'alors meurtris de l'empreinte des fers de la tyrannie que vous aviez établie ou laissé établir, s'armeront encore pour vous, si rompant

tout pacte avec le crime, ils n'ont plus à craindre le rétabliſſement de ſon empire, & ſi vous levez tous les doutes & diſſipez tous les nuages ſur la pureté de vos intentions ; la crainte eſt plus épouvantable que la vengeance, & ſi vous parvenez à la détruire entièrement, il n'y aura pas de réaction. Telle eſt encore la deſtinée qui vous attend : ne laiſſez pas échapper cette occaſion, la dernière peut-être qui s'offrira déformais pour faire tout oublier & pardonner & mériter la confiance de vos concitoyens.

633